



**HONORAIRES TRANSACTION**  
**(1<sup>er</sup> janvier 2024)**

**VENTES D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION**

<b>Maison / Appartement</b>	
Biens de 0€ à 100 000€	7 000 € TTC du prix de vente
Biens de 100 001€ à 300 000	6% TTC du prix de vente
Biens supérieurs à 300 001€	5% TTC du prix de vente

  

<b>Garage</b>
Forfait 3 000€ TTC

**VENTE EN ETAT FUTUR D'ACHEVEMENT (VEFA)**

Variation selon les programmes	A partir de 4% HT du prix de vente TTC
--------------------------------	--

**VENTES COMMERCES**

	<b>Mandat Simple</b>	<b>Mandat Exclusif</b>
Cession de bail / Fonds de commerce	10 % TTC	8 % TTC
Murs commerciaux	6% TTC	5 % TTC

*Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%.  
Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf convention express indiquée au mandat de vente.*

*Nos estimations sont offertes et sans engagement.*

*Nos avis de valeurs vénables dans le cadre de successions, donations et toutes déclarations fiscales ou juridiques dont le bien est non confié à l'agence sont fixées à 250 € TTC.*



### HONORAIRES LOCATION :

Visite, constitution du dossier du locataire, rédaction du bail, réalisation de l'état des lieux d'entrée  
Loi de référence : Art.5 de la loi du 6 juillet 1989

<p>Locaux d'habitation nus ou meublés  (Soumis à la loi du 6 juillet 1989, art.5)</p>	<p><u>Honoraires TTC à la charge du locataire :</u> -Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail <b>10€/m<sup>2</sup> TTC</b> -Honoraires de réalisation de l'état des lieux <b>3€/m<sup>2</sup> TTC</b></p> <p><u>Honoraires TTC à la charge du bailleur :</u> 1 mois de loyer hors charges, ne pouvant être inférieur aux honoraires appliqués aux locataires Si ce montant est inférieur aux honoraires du locataire, les honoraires seront calculées sur la base suivante :</p> <p>-Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail <b>10€/m<sup>2</sup> TTC</b> -Honoraires de réalisation de l'état des lieux <b>3€/m<sup>2</sup> TTC</b></p>
<p>Autres types de Baux (droit commun)</p>	<p>1 mois de loyer hors charges (pour chacune des parties)</p>
<p>Garage Recherche du locataire Rédaction actes (bail, acte caution, état des lieux...)</p>	<p>1 mois de loyer hors charges (pour chacune des parties)</p>
<p>Local professionnel / commercial</p>	<p>15% H.T du loyer annuel H.T H.C à la charge du preneur</p>

### HONORAIRES GESTION LOCATIVE

<p>Appartement / maison / local professionnel / commercial Tranche sur la base du total des encaissements mensuels par lots  <i>En fonction du nombre de lots gérés, de l'importance des loyers, de la date de construction de l'immeuble, de la situation financière des locataires et de l'étendue de la mission confiée.</i></p>	<p>Taux variant entre 6% TTC et 10% TTC</p>
<p>Garage</p>	<p>Forfait de 12€ TTC / mois</p>
<p>Assurance garantie loyers impayés et détériorations immobilières</p>	<p>2,70% TTC des loyers encaissés/mois</p>

*Ces taux s'entendent TVA comprise au taux de 20%.*

*Ces honoraires sont déductibles de vos revenus.*